

COMMENT ÇA MARCHE ?

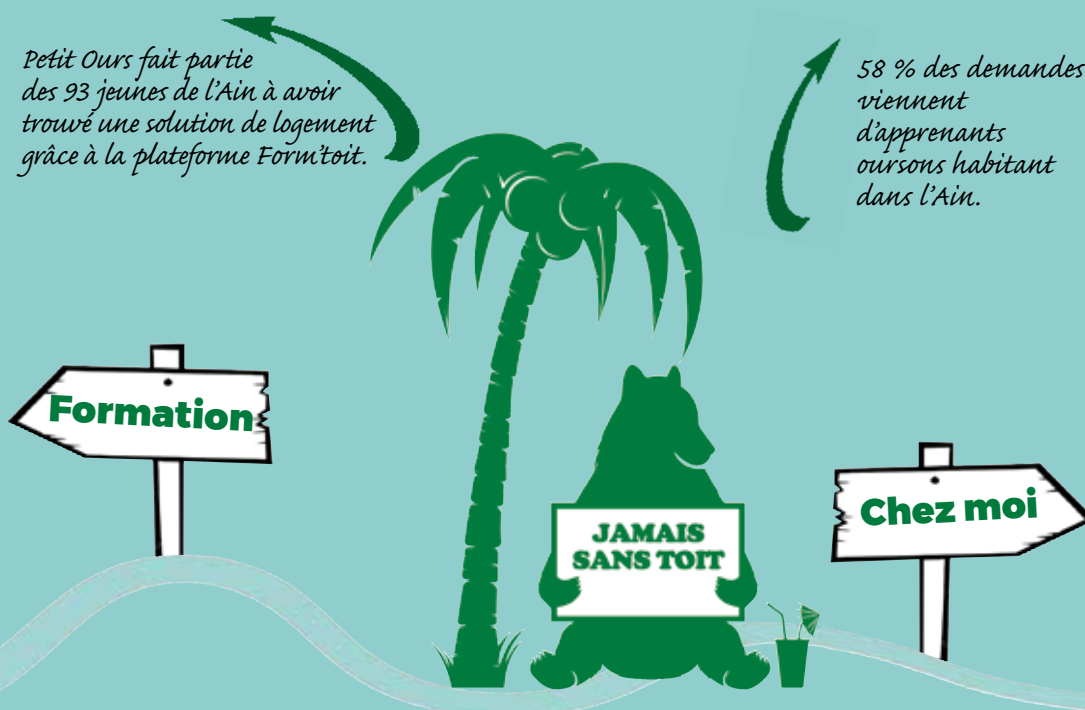


La plateforme Form'toit Le gîte et le couvert*

Depuis avril 2018, la plateforme Form'toit (www.formtoit.org) aide les apprenants à trouver des solutions de logement. Porté par le Cecof et piloté par plusieurs partenaires de l'Ain, l'Allier, la Haute-Savoie et l'Isère, dont Alfa3a et les missions locales, ce dispositif répond à un appel à projet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il couvre désormais l'ensemble des douze départements de la région.

Petit Ours fait partie des 93 jeunes de l'Ain à avoir trouvé une solution de logement grâce à la plateforme Form'toit.

58 % des demandes viennent d'apprenants oursons habitant dans l'Ain.



COMMENT FIGURER DANS L'OFFRE

Pour les particuliers ou structures souhaitant mettre à disposition des apprenants un ou plusieurs logements, il est possible de contacter les coordonnateurs de la plateforme par mail : alternance@formtoit.org ou directement via le site de la plateforme, onglet « contacts ».

LA PLATEFORME EN CHIFFRES

- 3 000 utilisateurs
- 10 % environ d'utilisateurs étrangers
- 196 structures pour se loger proposées
- 1 nouvel onglet « médias » à venir
- 77 partenaires sur toute la France

TYPE DE LOGEMENTS DANS L'AIN

- Chambres chez l'habitant (6 adresses, 10 places)
- Logements intergénérationnels (16 adresses)
- Logements sociaux : évolue selon la demande
- Gîtes (8 adresses)
- Foyers de jeunes travailleurs (FJT) (1 adresse et 114 places)
- Internats (14 adresses)
- Camping (2 adresses)

* Le gîte renvoie à l'endroit où l'on passe la nuit, le couvert au toit de la maison. Un pléonasme qui vous met à l'abri de la rue.



Mode d'emploi

— Être alternant (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), stagiaire (rémunéré ou non), étudiant (formation continue ou initiale) ou en service civique et rechercher un logement temporaire. Possibilité d'être accompagné par un conseiller pour trouver des solutions d'hébergement adaptées.

• Aides financières principales :

- L'Action logement paye jusqu'à 100 €/mois de votre loyer et propose 4 autres aides financières.
- Une Aide personnalisée au logement (APL) versée par la CAF chaque mois, pour tout type de logement et une Aide double-résidence.
- Le Fonds solidarité logement offre jusqu'à 2000 € d'aides aux ménages ayant des difficultés à louer ou à se maintenir dans un logement. Non cumulable avec l'aide d'Action logement sur la même dépense.
- Le Fonds d'aide aux jeunes (département) donne 1 850 € par an maximum pour les 18-25 ans en besoin d'insertion sociale et professionnelle. Certaines aides sont soumises à condition.



L'idée c'est que le logement ne soit plus un frein à la formation.

JÉRÉMY GOURDON,
CHARGÉ DE PROJET FORM'TOIT 01